Tribunal administratif de Lille

6ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 10/09/2025

Page: 1/3

Date: 13/08/2025

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Madame LE CLOIREC et Monsieur GOUJON, Conseillers
En présence de Monsieur VANDENBERGHE, Rapporteur public
Madame LEJEUNE, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2302189	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Conteste un arrêté préfectoral portant refus de délivrance d'un titre de séjour.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	MonsieurX	Maître MARSEILLE Héloise (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2304039	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Conteste la décision du préfet du Nord en date du 10 mars 2023 portant refus de délivrance d'un titre de séjour portant la mention vie privée et familiale.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2304573	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du sous-préfet de Dunkerque en date du 20 mai 2022 portant refus de délivrance de l'attestation prévue à l'article D. 512-2 5° du code de la sécurité sociale.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître FERRAND Xavier
	Monsieur X	Maître FERRAND Xavier
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

Tribunal administratif de Lille

6ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 10/09/2025

Page: 2/3

Date: 13/08/2025

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2405439	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON		
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite portant sur un refus de titre de séjour pour un étranger parent d'enfant français.			
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Monsieur X	Maître PERINAUD Claire (Cour)		
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet		
05)	DOSSIER N° 2411429	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON		
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2024 portant obligation de quitter le territoire français, refus d'octroi d'un délai de départ volontaire, fixation du pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an.			
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Monsieur X	Maître PERINAUD Claire (Cour)		
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet		
06)	DOSSIER N° 2401372	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON		
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision préfectorale implicite de refus de renouvellement de carte de résident			
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Monsieur X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)		
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet		
07)	DOSSIER N° 2408367	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON		
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté pris par le préfe destination.	et du Nord le 1er août 2024 portant expulsion et fixant le pays de		
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Monsieur X	Maître LUTRAN Valérie (Cour)		
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS		

Tribunal administratif de Lille

6ème chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 10/09/2025

Page: 3/3

Date: 13/08/2025

09 heures 30

08)	DOSSIER N° 2406791	RAPPORTEURE: Madame Sylvie GUYARD
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral en date du 27 juin 2024 en tant qu'il refuse la délivrance d'un titre de séjour en qualité de parent d'un enfant français.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LAAZAOUI Meftah (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
09)	DOSSIER N° 2413085	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du sous préfet de Dunkerque du 30 octobre 2024 portant refus de renouvellement du titre de séjour, obligation de quitter le territoire français et fixant le pays de destination - Nationalité : guinéenne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître RIVIERE Eurielle
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

Arrêté le 13/08/2025 Le président du tribunal